

**SAINT-GERMAIN-DE-JOUX**

**01130**

Tél: 04.50.59.81.51 Fax: 04.50.59.85.03  
mairiestgermaindejoux@wanadoo.fr

COMPTE – RENDU  
Réunion du Conseil Municipal  
du 2 décembre 2019  
Convocation du 25 novembre 2019  
« Session ordinaire »

Le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire, le lundi 2 décembre 2019 à 20 heures en Mairie, sous la Présidence de M. Gilles THOMASSET, Maire.

Etaient présents : Rosemarie GERMAIN - Jean-Michel GHÉRARDI, adjoints - João DA SILVA - Bayram DINGER – Philippe FAURAX - Cédric MALBRANQUE - Samuel MARTINS DO REGO.

Absente excusée : Marie-Claude GRANDCLÉMENT

Bayram DINGER est élu secrétaire de séance.

Après avoir approuvé à l'unanimité le compte rendu de la séance précédente,

ACCEPTE le paiement des factures présentées :

ACCEPTE de modifier le tableau des emplois en supprimant les postes d'animateur pour les activités périscolaires étant donné l'abandon des TAP ainsi que le poste d'agent des écoles maternelles de 33 heures par semaine et de créer un poste similaire d'une durée hebdomadaire de 35 heures.

MODIFIE les montants IFSE et CIA du RIFSEEP pour le groupe 1.

APPROUVE la dissolution du SIIF et ACCEPTE les conditions de liquidation du syndicat.

ACCORDE une servitude de passage à ENEDIS pour permettre l'implantation d'une ligne électrique souterraine sur parcelles section C n° 96 - 343 – 344 – 348 – 363 et une ligne aérienne sur le chemin rural entre les parcelles C343 et C348.

APPROUVE la création d'une police intercommunale.

ACCEPTE les nouveaux statuts de la CCPB au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

ACCEPTE de verser 75 % du compte administratif du budget eau assainissement à la CCPB suite au transfert de la compétence au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

FIXE le montant du loyer annuel du Bar des Amis à 3 504 €.

ACCEPTE l'échange de terrains avec les consorts PILLARD.

Les consorts PILLARD remettront à la commune les parcelles cadastrées section B n° 351 - 415 – 416 – 419 - 1 162 d'une superficie totale de 16 541 m<sup>2</sup> situés en zone N

La commune remettra aux consorts PILLARD, les parcelles cadastrées section B n° 373 - 374 – 773 d'une superficie totale de 18 082 m<sup>2</sup>, situées en zone N.

CRÉE une servitude de passage pour l'accès à la parcelle B 840.

ENTEND le rapport d'activité de la SEMCODA

- EST INFORMÉ :

- o de la rencontre qui a eu lieu avec les parents des élèves scolarisés en CM2, 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> concernant un éventuel changement de collège à la rentrée prochaine.
- o du déploiement de la fibre
- o de la vente des Enversiers qui sera signée le 20 décembre.
- o de la commande des radars pédagogiques qui seront installés à la Voûte sur la RD 1084.
- o de la fin des travaux de réfection des WC publics.
- o de l'arrêté municipal interdisant le stationnement route de la Tournerie afin de sécuriser les usagers et permettre le déneigement dans de bonnes conditions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Le Maire,  
Gilles THOMASSET